

LIBERTÉ ASSUMÉE



ASSURER MON AUTO

LES ESSENTIELLES	Formule Responsabilité Civile	Formule Tiers	Formule Tous Risques
Responsabilité Civile	•	•	•
Défense pénale et recours	•	•	•
Garantie du conducteur	•	•	•
Assistance 24h/24h	•	•	•
Catastrophes naturelles et technologiques		•	•
Vol, Incendie, forces de la nature, attentat		•	•
Bris de glace		•	•
Indemnisation valeur d'achat*		•	•
Garantie mécanique		•	•
Aide au devis		•	•
Dommages tous accidents			•
LES OPTIONNELLES			
Bris de glace, catastrophes naturelles et technologiques, attentat	0		
Assistance panne 0 km	0		
Assistance avec véhicule de remplacement		0	0
Objets transportés et accessoires		0	0
Indemnisation valeur d'achat 36 mois			0
Garantie mécanique étendue			0
Protection juridique automobile	0	0	0
Forfait 8 000 km	0	0	0
* jusqu'aux 12 mois du véhicule en formule Tiers et 24 mois en formule Tous Risques.			

UNE OFFRE SÉLECTIONNÉE PAR DES MOTARDS POUR DES MOTARDS

- Petit rouleur ? Jusqu'à 20% de remise, si vous roulez moins de 8 000 km/an
- Atout franchise: 1^{ère} franchise offerte dès 2 ans sans sinistre (1)
- 91% des assurés satisfaits du contrat Auto d'AGPM Assurances⁽²⁾

(1) Hors garantie mécanique et catastrophes naturelles. (2) Baromètre de Satisfaction Clients, réalisé par IPSOS en Mars 2022, auprès d'un échantillon de 75 056 clients représentatifs.

LE CONTRAT D'ASSURANCE AUTO EST DISTRIBUÉ PAR LA MUTUELLE DES MOTARDS ET ASSURÉ AUPRÈS D'AGPM ASSURANCES

RENDEZ-VOUS SUR: mutuelledesmotards.fr





